



Santé
Canada

Health
Canada

Facteurs d'acceptabilité des vaccins pour le grand public et les professionnels de la santé au Canada

Sommaire

**Préparé à l'intention de Santé Canada et de l'Agence de la santé
publique du Canada**

Nom du fournisseur : Environics Research

Numéro de contrat : 6D034-184641/001/CY

Valeur du contrat : 185 489,50 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 2019-03-22

Date de livraison des services : 2019-10-02

Numéro d'enregistrement : ROP 138-18

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Santé Canada, à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

This report is also available in English.

Canada 

Facteurs d'acceptabilité des vaccins pour le grand public et les professionnels de la santé au Canada

Sommaire

Préparé par Environics Research à l'intention de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada

Octobre 2019

Permission de reproduire

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une étude quantitative réalisée par Environics pour le compte de Santé Canada. L'étude a été menée auprès du grand public du 14 juin au 4 juillet 2019 et auprès de professionnels de la santé du 17 juin au 9 septembre 2019.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada par courriel à l'adresse :

hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca ou par la poste à l'adresse :

Direction générale des communications et des affaires publiques
Santé Canada
Immeuble Jeanne-Mance
Indice de l'adresse : 1915C
200, promenade Eglantine, pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

N° de catalogue : H14-339/2020F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-32602-3

This report is also available in English under the title *Vaccine Acceptability Factors for the General Public and Health Care Professionals in Canada – Executive Summary*

N° de catalogue : H14-339/2020E-PDF (rapport final, en anglais)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-32601-6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2019.

Résumé du rapport

Contexte et objectifs

L'Agence de la santé publique du Canada a reconnu la nécessité de réaliser une étude quantitative visant à comprendre les facteurs ayant une influence sur l'acceptabilité des vaccins pour les Canadiens et les professionnels de la santé.

Utilisation des constatations de l'étude. L'étude fournit des données actuelles sur les opinions et attitudes de la population canadienne à l'égard de la vaccination en général, mais aussi de vaccins précis et de maladies évitables par la vaccination. Les résultats permettront d'orienter l'élaboration de recommandations en matière de vaccins fondées sur des données probantes et qui tiennent compte de l'acceptabilité des vaccins et des programmes de vaccination. Ils serviront à appuyer l'élargissement du mandat du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) de façon à inclure la prise en compte systématique des facteurs programmatiques (économie, éthique, équité, faisabilité et acceptabilité), en plus du fardeau de la maladie et des caractéristiques des vaccins.

Méthodologie

L'étude comportait deux phases de collecte de données :

1. Un **sondage en ligne auprès du grand public** réalisé du 14 juin au 4 juillet 2019 et ayant permis de recueillir les réponses de 2 002 Canadiens adultes, soit 1 800 membres de la population générale et des suréchantillons de deux importants groupes cibles : les Autochtones et les nouveaux arrivants (qui ont immigré au Canada au cours des dix dernières années). L'échantillon a été stratifié en fonction de la région, de l'âge et du sexe des répondants de façon à représenter la population générale d'adultes canadiens.
2. Un **sondage en ligne auprès de professionnels de la santé** réalisé du 17 juin au 9 septembre 2019 et ayant permis de recueillir les réponses de 591 Canadiens exerçant des types précis de professions du domaine de la santé (recrutés à partir d'un panel en ligne et d'un lien ouvert diffusé par les associations professionnelles).

Une description plus détaillée de la méthodologie utilisée est présentée à l'annexe A du rapport complet.

Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 185 489,50 \$ (TVH incluse).

Principales constatations

Population générale

Aperçu

Une majorité de près de neuf Canadiens sur dix affirment que la vaccination est une pratique de soins de santé qui est acceptée au sein de leur ménage et que les vaccins sont, en général, efficaces et sans danger. Relativement peu de répondants dans chacun des groupes d'âge se montrent réticents à la vaccination et la plupart sont sensibles à l'importance de l'immunité de groupe. Le niveau de confiance à l'égard des recommandations des organismes de santé publique en matière de vaccination est élevé et relativement peu de répondants signalent des obstacles à la vaccination. Toutefois, une minorité importante s'inquiète du risque d'effets secondaires graves associé aux vaccins et environ quatre répondants sur dix disent avoir vécu une expérience négative ou réagi négativement après avoir reçu un vaccin (même si une telle réaction n'était habituellement pas grave). Les résultats obtenus dans le cadre de l'étude démontrent que l'efficacité d'un vaccin est le facteur qui influence le plus son acceptabilité. Les vaccins nouvellement approuvés sont aussi largement acceptés lorsqu'ils sont recommandés par un professionnel de la santé.

Perceptions des vaccins

- En général, la plupart des Canadiens entretiennent une opinion relativement favorable à l'égard des vaccins. En effet, près de neuf personnes sur dix estiment que les vaccins sont efficaces et huit personnes sur dix jugent qu'ils sont sans danger. Il convient toutefois de souligner qu'une minorité d'un répondant sur dix juge ne pas avoir à se faire vacciner si tous les autres le font.
- Malgré les impressions généralement favorables quant à l'efficacité et à l'innocuité des vaccins, le quart (26 %) des adultes ont au moins à l'occasion hésité à recevoir un vaccin recommandé par un professionnel de la santé. Les parents sont légèrement plus susceptibles d'avoir déjà hésité à ce que leur enfant reçoive un vaccin recommandé (38 % d'entre eux ont hésité au moins à l'occasion). Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont refusé le vaccin, mais simplement qu'ils ont éprouvé quelques réserves.
- Les Canadiens ont davantage tendance à exprimer des réticences quant au vaccin contre la varicelle (16 % pour le vaccin pour nourrissons), au vaccin contre le virus du papillome humain ou VPH (18 % pour le vaccin pour enfants et adolescents) et au vaccin antigrippal inactivé (13 % pour le vaccin pour adultes). Toutefois, un nombre relativement peu élevé de répondants sont de cet avis. Des majorités de près des deux tiers des répondants ou plus indiquent qu'il n'y a aucun vaccin qu'ils hésiteraient à recevoir ou à laisser leur enfant recevoir.
- Les répondants expliquent principalement leur réticence par leur inquiétude quant à l'innocuité et aux effets secondaires potentiels des ingrédients, une réponse sélectionnée par une personne sur cinq (21 %) ayant relevé au moins un vaccin qu'elle hésiterait à recevoir. Une personne sur dix dit ne pas avoir besoin de se faire vacciner parce qu'elle est en santé (10 %) ou parce qu'elle se préoccupe de l'efficacité du vaccin (10 %).
- La raison la plus populaire pour se faire vacciner, choisie par quatre répondants sur dix (40 %) à partir d'une liste de bienfaits de la vaccination fournie dans le cadre du sondage, est pour se protéger. Deux personnes sur dix (21 %) disent le faire pour éliminer ou diminuer la prévalence de maladies dans la société. De faibles pourcentages affirment que la vaccination ne présente aucun bienfait (3 %) ou

ignorent quelle est la principale raison de se faire vacciner (4 %).

- Plusieurs Canadiens ont relevé, en plus des bienfaits de la vaccination, les risques qui y sont associés. À partir de la liste fournie dans le cadre du sondage, quatre répondants sur dix (40 %) ont indiqué se préoccuper du risque d'effets secondaires graves engendrés par les vaccins. Près de deux personnes sur dix se préoccupent du manque d'efficacité (19 %) ou de la présence de substances nocives ou toxiques dans les ingrédients (18 %). Un Canadien sur sept (14 %) craint que les vaccins compromettent la capacité du corps à se défendre contre les maladies. Une minorité de quatre répondants sur dix disent quant à eux que la vaccination ne présente aucun risque (25 %) ou sont incertains à ce sujet (15 %).

Perceptions des maladies

- Le rôle des vaccins pour ce qui est de réduire le risque que les gens qui nous entourent contractent une maladie est plutôt bien compris, mais pas parfaitement. Environ sept personnes sur dix s'entendent pour dire qu'elles doivent se faire vacciner pour empêcher les autres d'être malades (71 %) et pour contribuer à protéger les personnes ayant un système immunitaire affaibli (68 %).
- Les nourrissons et les enfants (72 %), les personnes immunovulnérables (69 %) et les personnes âgées (65 %) sont considérés comme les groupes qu'il est le plus important de vacciner.

Processus de vaccination

- Près de quatre personnes sur dix (38 %) disent avoir déjà vécu une expérience négative ou réagi négativement après avoir reçu un vaccin, le problème le plus fréquemment signalé étant la douleur (28 %) suivi de la fièvre (15 %) ou d'une éruption cutanée (9 %). La moitié des répondants (51 %) affirment ne jamais avoir connu de problème après un vaccin.
- Près de quatre Canadiens sur dix (37 %) relèvent au moins un facteur rendant difficile ou peu pratique de recevoir des vaccins. Les réponses les plus courantes concernent la difficulté à accéder à des soins de santé, y compris le temps d'attente (17 %), les problèmes liés à la prise de rendez-vous (13 %), les heures d'ouverture limitées du cabinet du professionnel de la santé (11 %) ou le fait de ne pas avoir de professionnel de la santé régulier (10 %). Le fait d'avoir un horaire trop chargé constitue également un obstacle pour certains (12 %), tandis que le stress du quotidien est au moins en quelque sorte un obstacle à la vaccination pour un adulte sans enfant sur dix et pour deux adultes sur dix ayant des enfants âgés de moins de 18 ans.
- Comparativement aux répondants éprouvant des difficultés à accéder aux soins de santé, relativement peu de Canadiens (7 %) se disent mal à l'aise avec le professionnel de la santé qui administrerait leurs vaccins.
- En général, les Canadiens accordent une priorité relativement élevée à la protection contre les maladies que préviennent les vaccins comparativement à d'autres questions de santé touchant leur famille et eux-mêmes. Huit répondants sur dix accordent une priorité au moins modérée à une telle protection, tandis que 14 % lui accordent une priorité faible, voire aucune, par rapport aux autres questions de santé qui les touchent.

Facteurs individuels ou personnels

- La vaccination est une pratique de soins de santé acceptée par près de neuf ménages sur dix (86 %). La minorité (7 %) de répondants pour qui cette pratique n'est pas acceptée expliquent le plus souvent cette opinion par le fait que les vaccins ne sont pas nécessaires, c'est-à-dire parce qu'ils sont personnellement

en santé (22 %). Un pourcentage plus faible de répondants affirment qu'ils ne croient pas en la vaccination, que leur système immunitaire suffit à les garder en santé (13 %) ou que les vaccins contiennent des ingrédients dangereux (13 %).

- Les résultats du sondage démontrent que sept adultes sur dix (69 %) et près de neuf parents sur dix (86 %) croient qu'eux-mêmes ou leurs enfants ont reçu tous les vaccins requis.
- Environ les trois quarts (77 %) des répondants affirment qu'il serait au moins plutôt probable qu'ils reçoivent (74 %) ou que leur enfant reçoive (83 %) un vaccin nouvellement approuvé qui leur serait recommandé par leur professionnel de la santé, ce qui concorde avec le niveau relativement élevé de couverture vaccinale signalée.
- La plupart des Canadiens se disent favorables à la vaccination, et ce, même lorsqu'ils se voient présenter des énoncés exprimant des opinions négatives à ce sujet. Les deux tiers (65 %) des répondants sont en désaccord avec l'énoncé selon lequel les gens ne devraient pas être obligés de se faire vacciner et plus de la moitié (55 %) des parents sont en désaccord avec l'énoncé « Je ne crois pas au fait de vacciner les adolescents pour les protéger contre les infections transmissibles sexuellement ». Plus de huit personnes sur dix (83 %) s'entendent pour dire que les gens devraient se faire vacciner pour prévenir la propagation des maladies dans la communauté (et ainsi assurer l'immunité de groupe).
- Les Canadiens perçoivent modestement leur efficacité dans la prise de décisions liées aux vaccins. Les deux tiers des répondants disent tenir compte des bienfaits et des risques des vaccins afin de prendre la meilleure décision possible (30 % d'entre eux sont fortement de cet avis). Six Canadiens sur dix (62 %) estiment en savoir suffisamment sur la vaccination; les répondants restant sont partagés entre ceux qui croient ne pas en savoir suffisamment et ceux qui sont incertains à ce sujet.
- Les professionnels de la santé habituels constituent la source la plus fiable de renseignements sur la vaccination (83 % des répondants leur font globalement confiance, dont 49 % qui leur accordent une grande confiance). Ils sont suivis par les organismes gouvernementaux de santé publique (72 % des répondants leur font globalement confiance, dont 31 % qui leur accordent une grande confiance). Les sources les moins susceptibles d'être sélectionnées comme étant dignes de confiance sont les autres types de professionnels de la santé, comme les naturopathes, les homéopathes, les acuponcteurs et les chiropraticiens (36 % des répondants leur font globalement confiance, dont 9 % qui leur accordent une grande confiance) et les chefs de groupes culturels ou religieux (15 % des répondants leur font globalement confiance, dont 5 % qui leur accordent une grande confiance). Les trois quarts des Canadiens sont globalement d'accord pour dire qu'ils ont la certitude que les autorités publiques émettent des recommandations en matière de vaccination dans l'intérêt de la communauté.

Analyse conjointe

- Le sondage comprenait une analyse conjointe visant à cerner les facteurs sur lesquels s'appuie la population pour déterminer l'acceptabilité des vaccins. Les répondants devaient imaginer qu'ils se trouvaient dans le cabinet d'un médecin ou à la clinique et qu'ils se voyaient offrir un vaccin qui pourrait leur être administré immédiatement et qui ne leur coûterait rien. Des renseignements sur deux vaccins différents leur étaient ensuite présentés, et les répondants devaient indiquer l'option qu'ils choisiraient de recevoir (ils pouvaient également ne choisir aucun des deux vaccins). L'exercice a été répété à plusieurs reprises avec différents choix de vaccins. Les résultats ont permis de démontrer que, des quatre facteurs évalués, l'efficacité (c'est-à-dire le pourcentage de personnes protégées) est celui qui influe le plus sur le choix d'un vaccin entre les deux options fournies, suivie de près par le fardeau de la

maladie (c'est-à-dire la protection contre une maladie grave ou bénigne) et la probabilité de survenue de la maladie (c'est-à-dire la protection contre une maladie rare ou courante). Il convient de souligner que l'innocuité du vaccin (c'est-à-dire des effets secondaires légers survenant chez un pourcentage faible ou modéré de la population) est le facteur ayant le moins d'incidence.

Professionnels de la santé

Aperçu

Une majorité élevée de professionnels de la santé perçoivent la vaccination comme une intervention efficace et sans danger pour leurs patients. Comme les membres du grand public, les professionnels de la santé sont plus susceptibles de tenir compte de l'efficacité d'un vaccin lorsqu'ils décident de le recommander ou non. Ils prennent aussi en compte les recommandations d'un comité d'experts ainsi que la probabilité que le patient contracte la maladie. Les résultats du sondage mettent en évidence certains problèmes quant au système d'administration des vaccins pouvant faire en sorte que les Canadiens ne reçoivent pas les vaccins dont ils ont besoin. Le coût direct pour les patients d'un vaccin qui n'est pas couvert par les régimes d'assurance publics ou privés pourrait influencer sur la décision de le recommander. La majorité des professionnels de la santé qui administrent des vaccins relèvent au moins l'une des quatre situations présentées comme constituant un obstacle modéré ou majeur à la vaccination au sein de leur pratique, les principaux problèmes étant le remboursement inadéquat et les exigences en matière de conservation ou de manipulation des vaccins. Les résultats laissent aussi entendre que les professionnels de la santé au sein de plusieurs groupes professionnels auraient avantage à mieux connaître les recommandations du CCNI concernant la vaccination et la mesure dans laquelle les vaccins ont été testés. De telles connaissances renforceraient leur confiance pour ce qui est de parler de vaccination avec leurs patients, surtout lorsque ceux-ci expriment une certaine réticence à ce sujet.

Perceptions des vaccins

- Dans chacun des groupes professionnels, une majorité de près des trois quarts des répondants ou plus sont fortement en accord pour dire qu'en général, les vaccins sont un moyen efficace de réduire le risque de contracter une maladie, qu'ils présentent des bienfaits qui surpassent les risques et qu'ils sont sans danger. Les professionnels de la santé croient en majorité que les vaccins ont pour principal bienfait de protéger les gens contre les maladies ou de sauver des vies, d'éliminer ou de diminuer la prévalence des maladies et de protéger les personnes vulnérables par immunité de groupe.
- Peu de répondants se montrent réticents à recommander des vaccins : une majorité au sein de toutes les professions dit n'avoir que rarement hésité à recommander un vaccin à un patient chez qui cela était indiqué, voire jamais, et qu'il n'y a aucun vaccin précis pour nourrissons, enfants ou adultes qu'ils hésitent à recommander.
- Malgré tout, des vaccins précis peuvent être source de préoccupation pour certains professionnels de la santé. Chez les répondants ayant indiqué hésiter à recommander au moins un vaccin précis associé à un groupe d'âge (allant de 22 % chez les infirmières à jusqu'à 57 % chez les sages-femmes), les vaccins qui soulèvent le plus de préoccupations sont ceux contre le rotavirus et la varicelle (picote) chez les nourrissons et les enfants allant jusqu'à 6 ans, ceux contre le virus du papillome humain et la varicelle chez les enfants et les adolescents âgés de 7 à 17 ans ainsi que le vaccin à virus vivant contre le zona (Zostavax), le vaccin à virus vivant atténué contre l'influenza (VVAI) et le vaccin recombinant contre le zona (Shingrix) chez les adultes.
- Les principales raisons pour lesquelles les répondants hésitent à recommander certains vaccins sont le

manque d'efficacité perçue, les autres options de traitement offertes, l'absence de couverture par le régime public et les préoccupations relatives à l'innocuité ou aux effets secondaires. Le manque de connaissance du vaccin influe également sur la réticence à le recommander.

- Plusieurs professionnels de la santé (de 18 % chez les sages-femmes à 67 % chez les pédiatres) ne perçoivent aucun inconvénient aux vaccins, mais le manque d'efficacité, le risque d'effets secondaires, la toxicité et les coûts engendrés pour les patients en préoccupent certains.
- Seul un faible pourcentage de répondants s'inquiètent de l'administration de plusieurs vaccins au cours d'une même visite, soit parce que cela pourrait surcharger le système immunitaire (de 1 % à 28 % des professionnels de la santé sont de cet avis), soit parce que cela pourrait réduire l'efficacité des vaccins (de 0 % à 10 % des professionnels de la santé sont de cet avis).

Perceptions des maladies

- En ce qui concerne les maladies, les facteurs influençant le plus la décision des professionnels de la santé de recommander un vaccin sont la gravité de la maladie (très important pour 84 % à 95 % des répondants), la facilité avec laquelle la maladie est contractée (très important pour 75 % à 88 % des répondants) et la probabilité que la maladie réapparaisse ou se propage (très important pour 66 % à 91 % des répondants).
- Une majorité de répondants au sein de toutes les professions (allant de 54 % chez les pharmaciens à 65 % chez les infirmières et les pédiatres) sont d'avis que la prévalence des maladies que préviennent les vaccins augmente au Canada.
- Une majorité élevée de professionnels de la santé estiment qu'il est très important de vacciner les membres de tous les groupes vulnérables, mais l'importance de vacciner les adultes en santé âgés de 18 à 64 ans fait moins consensus (allant de 26 % chez les sages-femmes à 64 % chez les obstétriciens-gynécologues).

Processus de vaccination

- Au moins la moitié des professionnels de la santé dans la plupart des groupes professionnels (à l'exception des obstétriciens-gynécologues) parlent de vaccination et administrent des vaccins. La majorité des médecins de famille et des pharmaciens administrent des soins associés aux vaccins tant chez les enfants que chez les adultes, tandis que la moitié des sages-femmes le font. Huit pédiatres sur dix s'occupent uniquement de la vaccination des enfants, tandis qu'un peu plus de la moitié des infirmières et huit obstétriciens-gynécologues sur dix s'occupent uniquement des adultes.
- La majorité des médecins de famille (84 %), des infirmières (64 %), des obstétriciens-gynécologues (80 %), des sages-femmes (51 %) et des pédiatres (84 %) détiennent au moins six ans d'expérience en matière de vaccination; quatre pharmaciens sur dix (41 %) possèdent une telle expérience.
- La majorité des professionnels de la santé (de 62 % à 85 %) recommanderaient un vaccin nouvellement approuvé à au moins certains de leurs patients admissibles; six pédiatres sur dix (59 %) recommanderaient un nouveau vaccin à l'ensemble de leurs patients.
- Les professionnels de la santé sont plus susceptibles de tenir compte de l'efficacité d'un vaccin nouvellement approuvé au moment de décider de le recommander ou non (de 52 % à 74 %). Le fait qu'un comité d'experts l'ait recommandé ou non (de 28 % à 68 %) et la probabilité que le patient contracte la maladie (de 28 % à 46 %) sont aussi des facteurs importants au moment de recommander

un nouveau vaccin.

- Le manque d'efficacité (de 14 % à 36 %), les effets secondaires (de 27 % à 38 %) et les coûts pour les patients (de 11 % à 36 %) pourraient empêcher certains professionnels de la santé de recommander un vaccin.

Facteurs individuels ou personnels

- La majorité des professionnels de la santé qui administrent des vaccins relèvent au moins l'une des quatre situations présentées comme constituant un obstacle modéré ou majeur à la vaccination au sein de leur pratique (de 56 % à 72 % au sein des différents groupes professionnels, à l'exception des pédiatres, avec 38 %). Le remboursement inadéquat constitue un obstacle au moins modéré à l'administration de vaccins pour près de la moitié (46 %) des médecins de famille, les deux tiers (64 %) des pharmaciens et environ le tiers des sages-femmes (37 %) et des infirmières (33 %). Pour la moitié des sages-femmes (49 %), les exigences en matière de conservation et de manipulation des vaccins sont aussi un obstacle important.
- Une majorité d'au moins neuf répondants sur dix dans l'ensemble des groupes professionnels s'entendent pour dire que la vaccination est bien acceptée par les Canadiens et que les gens devraient se faire vacciner pour assurer la protection de la communauté. Seule une faible minorité de deux répondants sur dix ou moins au sein de toutes les professions sont d'avis, dans une certaine mesure, que l'administration de vaccins contre les infections transmissibles sexuellement pourrait accroître la probabilité que les adolescents se livrent à des activités sexuelles non protégées, et très peu de professionnels de la santé (de 10 % à 18 %) dans la plupart des groupes (à l'exception d'un peu plus de la moitié des sages-femmes) estiment que les gens ne devraient pas être obligés de se faire vacciner.
- Au moins huit répondants sur dix dans l'ensemble des groupes professionnels ont reçu un vaccin antigrippal durant la saison 2018-2019 de la grippe, à l'exception des sages-femmes (six sur dix).
- Une forte majorité au sein de l'ensemble des professions (de 78 % à 94 %) juge que le fait de donner aux patients des conseils et de l'information sur la vaccination constitue un rôle très important pour les professionnels de la santé. Toutefois, le niveau de familiarité autodéclaré avec les recommandations actuelles du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) concernant la vaccination au Canada varie selon les professions (le pourcentage de répondants qui connaissent au moins plutôt bien ces recommandations est de 64 % chez les sages-femmes, de 65 % chez les infirmières, de 77 % chez les obstétriciens-gynécologues, de 85 % chez les pharmaciens, de 93 % chez les médecins de famille et de 96 % chez les pédiatres).
- Le niveau de confiance quant à la capacité de communiquer avec les patients au sujet de la vaccination tend à surpasser la familiarité avec les recommandations du CCNI. En effet, au moins les deux tiers des répondants dans l'ensemble des professions sont au moins plutôt confiants en leur capacité à entretenir des communications sur la vaccination, notamment à recommander des vaccins à leurs patients (de 90 % à 100 %), à fournir efficacement de l'information sur les bienfaits et les risques associés à la vaccination (de 84 % à 98 %), à répondre aux questions des patients (de 81 % à 100 %) et à répondre aux préoccupations de ceux qui se montrent réticents aux vaccins (de 67 % à 93 %). Il convient toutefois de noter que moins de la moitié des médecins de famille (37 %), des pharmaciens (38 %), des infirmières (33 %) et des obstétriciens-gynécologues (37 %) sont *très* confiants en leur capacité à répondre aux préoccupations des patients réticents aux vaccins, et seulement 6 % des sages-femmes le sont.
- En général, les professionnels de la santé font confiance aux sources d'information autorisées en

matière de vaccination qui s'appuient sur la science. Dans l'ensemble des professions, le CCNI, les organismes gouvernementaux de santé publique et les revues scientifiques évaluées par les pairs sont les sources qui inspirent le plus confiance, tandis que les sociétés pharmaceutiques sont les moins susceptibles d'inspirer une grande confiance.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Sarah Robertson
Vice-présidente, Affaires publiques
Environics Research Group
sarah.roberton@environics.ca / 613-699-6884

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat de SPAC : 6D034-184641/001/CY
Date du contrat : 2019-03-22

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Santé Canada, à l'adresse hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca